



NOTE explicative pour la réunion de la XLIXe COSAC

23-25 juin 2013, Dublin, Irlande

Un avenir européen pour les jeunes citoyens

Introduction

La réussite de l'avenir de l'Europe est fortement dépendante de ses jeunes et de leur participation active à la société et à l'économie. La transition de la jeunesse à l'âge adulte peut s'avérer difficile même dans des temps plus cléments, mais elle n'a jamais été aussi difficile à l'époque moderne qu'en ce moment. Il est clair que la crise du chômage touchant les jeunes en Europe, avec un taux de chômage chez les jeunes, en avril¹, de 23,5% dans l'UE et de 24,4% dans la zone euro, empêche un très grand nombre de jeunes de participer à la vie de l'UE.

S'assurer que tous les jeunes ont l'opportunité de participer est un défi constant, et c'est d'autant plus le cas pour la jeunesse marginalisée. Faire face au problème du chômage des jeunes est de nos jours une priorité croissante. Au cours de cette séance, nous discuterons plus particulièrement des jeunes qui sont les plus marginalisés en Europe, des obstacles qu'ils ont à surmonter et de leur vision du futur.

La jeunesse marginalisée

Sur la base des chiffres fournis par l'Agence des droits fondamentaux de l'UE (FRA), près de 20% des jeunes en Europe appartiennent à un groupe marginalisé ou à une minorité - minorité ethnique ou religieuse, personnes LGBT, ou personnes handicapées.

Il peut être très difficile pour les jeunes appartenant à des groupes marginalisés en Europe de participer pleinement à la vie de la société et à la vie économique. Alors qu'ils doivent déjà faire face, de façon générale, aux mêmes difficultés que leurs pairs, ils ont également à relever des défis spécifiques liés au fait qu'ils sont associés à un groupe marginalisé.

Anti-discrimination

Les États-membres de l'Union européenne ont une longue tradition de sauvegarde des droits fondamentaux. L'Union européenne est elle-même fondée sur les valeurs de dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, sur l'État de droit et sur le respect des droits de l'homme, y compris le respect des droits des personnes appartenant à une minorité.

¹ Eurostat, http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_PUBLIC/3-31052013-BP/EN/3-31052013-BP-EN.PDF



La loi anti-discrimination de l'UE confère, bien évidemment et spécifiquement à ses citoyens le droit au même traitement pour tous en matière d'emploi et de formation quelle que soit l'appartenance raciale ou ethnique, la religion ou la croyance, l'orientation sexuelle, le handicap ou l'âge ; et leur confère une protection juridique contre la discrimination directe ou indirecte fondée sur la race, l'origine ethnique en ce qui concerne l'éducation, la sécurité sociale, les soins médicaux et l'accès aux biens et aux services.

La Charte des droits fondamentaux de l'UE regroupe dans un seul document les droits fondamentaux protégés au sein de l'UE. La Charte énonce les droits et les libertés dans six chapitres s'intitulant : Dignité, Libertés, Égalité, Solidarité, Citoyenneté, et Justice. Elle est devenue juridiquement contraignante avec l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne en 2009. Les institutions de l'UE ainsi que les États-membres de l'UE ont l'obligation de respecter les droits consacrés dans la Charte, mais uniquement lorsqu'ils appliquent la législation de l'UE.

Expérience

En dépit de ces protections, un grand nombre d'obstacles empêchent la mise en pratique de ces droits. Par exemple, selon l'Agence des droits fondamentaux de l'UE (FRA)²:

- Environ 80 millions de citoyens de l'Union européenne sont handicapés et sont souvent confrontés à des obstacles les empêchant de prendre pleinement part au marché du travail et à la société en général.
- Les minorités ethniques et religieuses à travers l'UE continuent de faire face au racisme, à la discrimination, à la violence verbale ou physique, et à l'exclusion. En particulier, un grand nombre de Roms vivent dans des conditions déplorables en marge de la société et sont confrontés à des niveaux extrêmes d'exclusion sociale.
- Les personnes lesbiennes, gays, bisexuelles et transgenres (LGBT) de l'UE font l'objet de discrimination fondée sur des préjugés, et font l'objet de violence et de harcèlement aux niveaux de l'emploi, de l'éducation, des soins médicaux, du logement et d'autres services.

De plus, la FRA démontre clairement que l'inégalité des sexes perdure dans la société actuelle et qu'elle est souvent aggravée par d'autres formes de discrimination, ce qui empêche les femmes de jouir pleinement de leurs droits.

² Agence des droits fondamentaux de l'UE <http://fra.europa.eu/en/themes>



Élément de réflexion

Les institutions européennes ont dédié l'année 2013 aux citoyens et l'ont appelée Année européenne des citoyens. Bien que l'accent ait déjà été mis sur les droits des citoyens et sur l'exercice de ces droits, l'Année européenne des citoyens a également pour but de stimuler le débat sur la participation civile et démocratique aux politiques de l'UE, et de renforcer cette participation, et également de permettre aux citoyens de penser à la façon dont leurs droits pourraient évoluer dans l'Europe du futur.

Dans ce contexte, et étant donné les défis spécifiques auxquels les jeunes marginalisés en Europe doivent faire face, il est opportun de prendre en considération les obstacles qu'ils doivent affronter et d'écouter leurs points de vue sur ce que l'Europe peut leur apporter.